

Extrait du règlement : 2 IEME MANCHE DU MANIGODKVCHALLENGE ET MANCHE OPEN  
CHAMPIONNAT DE FRANCE FFA DE KV VERTICAL -KV DE MANIGOD 16/07/2016

L'organisation :

Elle est assurée par l'association les Trailers des Aravis.

Épreuve : Kilomètre vertical de 3,430 km et 1000 m de dénivelé positif, ouverte à tous, à partir de 18 ans se déroulant en semi autosuffisance. Parcours 100% nature

Localisation: Col de Merdassier/village sportif Hôtel restaurant la Vieille Ferme74230 Manigod

Parcours : Un départ fictif aura lieu depuis le village sportif Vieille Ferme(col de Merdassier Manigod 74230), le départ réel sera donné depuis le lieu dit « Comburce » situé à 300 d- plus bas. L'arrivée sera jugée sommet pointe de Merdassier.

Parcours et profil sont visibles [www.les-trailers-des-aravis.fr](http://www.les-trailers-des-aravis.fr)

Pour plus de sécurité, la redescente se fait par le parcours de montée. Vous devez prévenir et remettre votre dossard à l'organisation si vous continuez par un autre chemin.

Barrières Horaires:

-35 minutes passage Vieille Ferme 320d+

-1h passage arrivée télésiège 600 d+"Grand Chamois"

-2h pour la totalité du parcours 1000d+

Inscription en ligne:

[http://www.votrecourse.com/inscription-manigod-kv-challenge-2eme-manche-1107.html#info\\_course](http://www.votrecourse.com/inscription-manigod-kv-challenge-2eme-manche-1107.html#info_course)

Accompagné d'un scan:

-d'une licence Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass' Running, délivrés par la FFA en cours de validité à la date de la manifestation.

-ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ;

-ou d'une licence compétition délivrée par la FFCO, la FFPM ou la FF Tri, en cours de validité à la date de la manifestation ;

-ou d'un certificat médical de non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou de sa copie.

Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat conformément à la loi n° 99-223 du 23 mars 1999, relative à la protection de la santé des sportifs.

Les inscriptions en ligne seront clôturées la veille de chaque course. Inscriptions sur place en fonction des dossards disponibles.

Horaires de départ:

**Pour les manches du mercredi 06/07/2016et du mercredi 03/08/2016:**

Rassemblement 18h20 devant le restaurant la vieille Ferme pour un briefing d'avant course puis direction le départ réel en groupe à 300m de dénivelé négatif plus bas. 19h lancement de la course !

**Pour la grande finale nocturne le mercredi 17/08/2016:**

Rassemblement 19h55 pour le briefing d'avant course puis direction le départ réel en groupe 300 m de dénivelé négatif plus bas. 20h30 lancement de la course ! FRONTALE OBLIGATOIRE.

### **Remise des dossards:**

Elle sera effectuée au Col de Merdassier au village sportif (devant l'hôtel-restaurant la Vieille Ferme), de 17h00 à 18h00 au plus tard et de 17h00 à 19h00 pour la grande finale nocturne du 17/08/2016. Les dossards doivent rester entièrement visibles tout au long du parcours.

Inscription sur place autorisée! **Inscriptions limitées à 300 concurrents**

Les inscriptions en ligne seront clôturées la veille de chaque course. Inscriptions sur place en fonction des dossards disponibles.

### **Tarifs pour les mercredis 06/07/2016, 03/08/16 et 17/08/2016:**

Le montant de l'inscription s'élève à 15€ en ligne et à 20 € sur place le jour de la course comprenant inscription plus le grand repas d'après course.

Un tarif préférentiel de 64 € pour une inscription unique en ligne pour les quatre manches.

Repas accompagnant : 12 € ; 5 à 13 ans : 8 € ; - de 5 ans : gratuit.

## **Organisation manche OPEN 16/07/2016(CHAMPIONNAT DE FRANCE FFA DE KILOMETRE VERTICAL):**

**ATTENTION LES INSCRIPTIONS SERONT CLOTUREES LE 14 /07/2016 AU SOIR.**

### **Horaires de départ pour la manche du samedi 06/07/2016 Manche OPEN du CHAMPIONNAT FFA DE FRANCE DE KILOMETRE VERTICAL:**

Départ en groupe à 8h 30 du village sportif col de Merdassier avec le briefing pour atteindre le départ réel à 300 m de dénivelé négatif plus bas, départ groupé à 9h du Hameau de Comburce.

**Remise des dossards** : Les concurrents doivent retirer leur dossard le vendredi 15 juillet entre 15h et 18h, ou le samedi 16 juillet entre 7h00 et 9h00 (dossiers complets),village sportif Vieille Ferme col de Merdassier Manigod 74. Les dossards doivent rester entièrement visibles tout au long du parcours.

### **Tarifs manche du samedi 16/07/2016 Manche OPEN du CHAMPIONNAT FFA DE FRANCE DE KILOMETRE VERTICAL:**

L'inscription est de 27 euros en ligne, sur place 30 euros comprenant l'inscription, le grand repas + un cadeau lot coureur. **Inscriptions limitées à 300 concurrents!**

---

**Ravitaillement** : (300 d+) et (600d+) en eau + boisson énergétique (pas de gobelet, prévoir coup) + fruits, barres de céréales.

**Nous recommandons aux coureurs de s'équiper d'un sac à dos ou d'une ceinture porte gourde, d'une réserve d'eau de 500 ml minimum, d'une couverture de survie et d'un coupe vent !**

**Météo** : En cas de mauvais temps les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours ou d'annuler pour raison de sécurité. Aucun remboursement ne pourra être demandé

**Balisage/Parcours** : Le parcours sera entièrement balisé notamment avec de la signalétique directionnelle (balisage permanent parcours KV de Manigod) et de la rubalise. Des signaleurs seront disposés sur le parcours pour la sécurité des concurrents.

Sécurité : L'organisation assurera la mise en place de tous les moyens possibles permettant de garantir la sécurité des coureurs et du public présent dans le cadre de l'épreuve. La couverture sanitaire de l'épreuve sera assurée par l'organisateur. Les concurrents se doivent assistance mutuelle, en prévenant le plus rapidement possible les commissaires disposés sur le parcours. Le responsable médical est parfaitement habilité à mettre hors course un concurrent qu'il juge inapte à continuer l'épreuve. Si celui-ci passe outre, ce sera sous sa propre responsabilité et il sera de toute façon disqualifié à l'arrivée. Ne dépassez jamais vos limites, restez lucides et prudents!

Abandon : Le coureur qui abandonne devra informer l'organisation par l'intermédiaire du responsable du poste de contrôle le plus proche.

Exclusion : Les organisateurs se réservent le droit d'exclure tout coureur manquant à l'esprit des courses « nature » : respecter le balisage, respecter l'environnement, respecter son intégrité physique, porter assistance à toute personne en danger jusqu'à l'arrivée des secours, absence de dossard, absence de pointage aux contrôles effectués en plusieurs points du parcours, jet de détritus. Toute personne souhaitant porter une réclamation devra le faire par écrit à l'arrivée auprès du directeur de course dans un délai de 30 minutes suivant l'émission des classements.

#### **Matériel obligatoire:**

Chaussures adaptées à la pratique du trail running

#### **Matériel conseillé:**

- Ceinture porte-bidon ou réserve d'eau
- Coupe-vent (selon le temps)
- Bâtons autorisés
- **Lampe frontale obligatoire pour la grande finale du 17/08/2016**

#### **Récompenses:**

- Classement par manche : les 3 premiers du classement scratch (féminin et masculin) ainsi que les premiers de chaque catégorie (Catégorie : Junior-Esprit/Senior/Vétéran) seront récompensés.
- Classement par points (Challenge) : chaque place obtenue est comptabilisée en points et les 3 meilleures seront additionnées. En cas d'égalité de points, les athlètes seront départagés par le temps total de course sur les 3 épreuves. Le premier homme et la première femme seront récompensés.
- Un tirage au sort des dossards aura lieu lors de chaque challenge avec de nombreux lots à gagner.

Conditions générales : Le simple fait de s'inscrire à cette épreuve entraîne l'acceptation sans aucune restriction du présent règlement et engage le concurrent à se soumettre aux règles spécifiques de l'épreuve, dégageant ainsi de toute responsabilité les organisateurs en cas d'incident ou d'accident pouvant survenir avant, pendant ou après l'épreuve et découlant du non-respect de ce règlement.

Assurance : les organisateurs ont souscrit un contrat de responsabilité civile. Les coureurs participent à cette épreuve sous leur responsabilité. Ils renoncent à faire valoir des droits à l'égard des organisateurs quel que soit le dommage éventuel subi. Il est recommandé aux concurrents de souscrire une assurance individuelle accident.

Droit à l'image : Lors de son engagement à l'épreuve, chaque concurrent autorise expressément l'organisation (ou ses ayants droit) à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de l'épreuve en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les

décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Loi Informatique et Libertés : Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 11 janvier 1978 modifiée dite « Informatique et Libertés », nous vous informons que les résultats seront publiés sur notre site Internet et sur celui de la Fédération Française d'Athlétisme. Vous pouvez vous opposer à la publication de votre résultat. Dans ce cas vous devez expressément nous en informer ainsi que la FFA [letrailersdesaravis@yahoo.fr](mailto:letrailersdesaravis@yahoo.fr) avant le 15 juillet!